



AU PLUS PRÈS DES DIRIGEANTS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

ABEECOM est un organisme de formation professionnelle déclaré sous le numéro d'activité 53220903122, enregistré sous le SIRET 892 846 221 00018, dont le siège social est situé 2 rue Emile Souvestre – 22000 Saint-Brieuc.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations de formation proposées par ABEECOM. Elles sont applicables à tout client professionnel ou particulier (ci-après « le Client »). La signature d'une convention de formation, d'un bon de commande ou d'une proposition commerciale vaut acceptation sans réserve des présentes CGV.

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objectif de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des prestations de formation dispensées par Abeecom. La signature par le client de la convention de formation ou de la proposition commerciale emporte son acceptation pleine et entière des Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV »). Les CGV prévalent sur les autres documents tels que prospectus, catalogues, qui n'ont qu'une valeur indicative.

ARTICLE 2 – INSCRIPTION

L'inscription devient définitive à réception, par ABEECOM :

- de la convention de formation signée, ou
- de la proposition commerciale acceptée, ou
- du devis signé.

ABEECOM se réserve le droit de refuser toute inscription transmise hors délai ou incomplète.

ARTICLE 3 – TARIFS, FACTURATION ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

3.1 Tarifs

Les prix des formations sont indiqués en euros, hors taxes. La TVA applicable est celle en vigueur au jour de la facturation.

3.2 Prise en charge

En cas de financement par un organisme financeur (OPCO, CPF, employeur), il appartient au Client :

- d'effectuer la demande de prise en charge,
- de s'assurer de l'accord écrit de financement avant le début de la formation.

À défaut, le prix est intégralement dû par le Client.

3.3 Modalités de règlement

Sauf mention contraire dans le devis ou la convention :

- les prestations sont payables avant le début de la formation,
- les paiements peuvent être réalisés par virement bancaire.

3.4 Retard de paiement (obligatoire – Code du commerce)

Tout retard de paiement entraîne de plein droit :

- l'application d'une pénalité de retard calculée sur la base du taux de refinancement de la BCE +

10 points ;

- une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

ARTICLE 4 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Abeecom est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par Abeecom pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de Abeecom. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de Abeecom. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par Abeecom au Client. Abeecom s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

ARTICLE 6 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des stagiaires sont collectées dans le cadre de l'exécution de la formation, conformément aux obligations du Code du travail.

Conformément au RGPD, chaque personne dispose d'un droit :

- d'accès,
- de rectification,
- d'opposition,
- de limitation,
- de portabilité.

Les demandes doivent être adressées à : ABEECOM, 2 rue Emile Souvestre – 22000 Saint-Brieuc.

Les données sont conservées pendant la durée légale nécessaire aux contrôles administratifs et financiers.

En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à Abeecom, 2 rue Emile Souvestre – 22000 Saint-Brieuc.

Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par Abeecom aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

ARTICLE 7 – ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ABEECOM s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est disponible pour étudier les besoins d'adaptation éventuels et renvoyer vers des personnes compétentes.

ARTICLE 8 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lors de la participation aux formations, le Client s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de Abecom. Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code de travail, les règlements intérieurs définissent les règles générales et permanentes, et précisent la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

ARTICLE 9 – MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET DOCUMENTS REMIS

ABEECOM fournit au Client :

- un programme de formation détaillé,
- une convocation,
- le règlement intérieur applicable aux stagiaires,
- des feuilles d'émargement,
- une attestation de réalisation ou de présence en fin de formation.
-

Les modalités d'évaluation des acquis sont précisées avant ou pendant la formation.

ARTICLE 10 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation peut être adressée à : contact@abecom.fr.

ABEECOM s'engage à apporter une réponse dans un délai maximum de 30 jours calendaires.

ARTICLE 11 – ANNULATION, REPORT, ABSENCE

11.1 Annulation ou report à l'initiative d'ABEECOM

Si le nombre de participants est insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, Abecom se réserve la possibilité d'annuler la session 10 jours, au plus tard, avant le 1er jour de stage et ce, sans indemnité à verser au Client. L'inscription est reportée sur une session au contenu, durée et coût identique à une date ultérieure sans frais. Toute somme versée pour les frais d'inscription est retournée intégralement si le client ne reporte pas son inscription sur une autre session de l'année en cours.

11.2 Annulation ou report à l'initiative du Client

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Conditions financières :

- Jusqu'à 30 jours avant la formation : annulation sans frais.
- De 29 à 11 jours avant : 50 % du coût total est dû.
- À partir de 10 jours avant le début : 100 % du coût est dû.

11.3 Remplacement d'un stagiaire

Abecom offre la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre stagiaire ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, et disponible aux dates indiquées, jusqu'à 8 jours calendaires avant le premier jour de stage.

11.4 Abandon en cours de formation

Toute formation commencée est due dans son intégralité, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Si l'annulation ou l'abandon est un cas de force majeure, les justificatifs seront à fournir à Abecom. Dans ce cas seulement l'indemnité ne sera pas due.

11.5 – Le cas de Force majeure

Abeecom ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur ou animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes, les catastrophes naturelles, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Abeecom.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITÉ CIVILE

Le participant et/ou selon le cas l'employeur, s'obligent à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects, susceptibles d'être causés par leurs agissements ou ceux de leurs préposés, au préjudice de Abeecom ou des autres participants.

ARTICLE 13 – DROIT À L'IMAGE

Toute captation de photos ou vidéos lors des sessions nécessite l'accord préalable des stagiaires. L'absence de réponse à une demande explicite vaut refus.

ARTICLE 14 – MÉDIATION À LA CONSOMMATION (si clients particuliers)

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, tout client particulier peut saisir gratuitement le médiateur suivant :

Médiation de la Consommation & Patrimoine
Site : <https://mcpmediation.org>
Adresse : 12 square Desnouettes – 75015 Paris

ARTICLE 15 – LITIGES

Tous différends entre le Client et Abeecom relatif à l'exécution de la prestation de formation qui ne pourraient être résolus à l'amiable seront tranchés par les Tribunaux compétents.

Fait à Saint-Brieuc

le 23/11/2025

Céline MICHEL Directrice d'Abeecom

